Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 337

Artikel: Un mythe
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028833

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 337 6 novembre 1975
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

337

Domaine public

Un mythe

Chômage et diminution des postes de travail : les statistiques succèdent aux bilans circonstanciés sans donner la véritable dimension du phénomène pour la grande majorité de la population. Car derrière la froide précision des chiffres apparaissent mal des réalités humaines bouleversantes ; ce sont ces travailleurs qui ont perdu leur emploi il y a des mois et qui sont maintenant au bout de leur assurance-chômage (pour ceux qui étaient assurés...) ; ce sont ces travailleurs étrangers qui avaient fait leur vie ici et qui s'en retournent dans leur pays d'origine comme on émigre (avec leurs enfants, nés en Suisse, déjà engagés dans une scolarisation genevoise, bernoise ou valaisanne, dont les copains habitent Morges, Saint-Imier ou Bulle).

Face à ces drames, les réactions ont pu paraître en général infimes, molles en tous les cas. Certes, la moiteur sociale helvétique et traditionnelle a là aussi dominé ; mais il a fallu au surplus compter avec la solitude du chômeur, acculé à une réelle honte d'être tout à coup sans travail dans une société où la dignité signifie avant tout la capacité de consommation ; mais il a fallu encore compter avec l'animosité larvée à l'égard de « ces étrangers qui s'incrustent, qui volent le boulot des Suisses »; mais il a fallu enfin compter avec une résignation largement répandue : c'est l'affaire des patrons, pas celle des salariés ! Ceci dit, on note ici et là des signes intéressants qui pourraient être à long terme le prélude à une riposte généralisée et responsable : a-t-on à l'esprit par exemple Schwarz à Bienne ou Extension Auto à Genève ?

Un tel climat pose à l'évidence — la discussion est ouverte depuis peu, mais elle ne cesse de prendre de l'ampleur — le problème de la paix du travail et de la portée des conventions collectives.

Inutile de nier soudain les retombées bénéfiques de la paix sociale dans notre pays depuis plus de trente ans ! Mais il faut poser comme un fait acquis que les « bénéfices » ont été, pour la classe ouvrière, moins considérables qu'on l'a laissé entendre : la situation économique met en particulier en évidence l'absence quasi-totale de pouvoirs des travailleurs et de leurs organisations à l'intérieur des entreprises, en tout cas les limites particulièrement étroites de leur action. La paix du travail s'en trouve, dans les faits, relativisée ; il n'y a que le patronat pour soutenir qu'elle est absolue !

Démystifions donc en priorité cette « paix » en la réduisant simplement à ce qu'elle est réellement (se crisper sur des slogans tels que « halte à la paix du travail » ne fait qu'accréditer un mythe creux) ! Dans cette perspective, rendre aux conventions collectives leur véritable place, celle d'accords limités, sur le fond et dans le temps, entre patrons et ouvriers, celle d'instruments de lutte parmi d'autres.

Dans un tel climat, il faut admettre que les éléments constitutifs des conventions collectives évolueront. Jusqu'ici, les revendications matérielles donnaient le ton à elles seules ou presque (en période de prospérité les efforts des syndicats en la matière étaient reçus du reste dans une indifférence très large). Il n'est pas question de les abandonner même si la diminution durable (prix de l'énergie et des matières premières) des marges de profit les rendront de plus en plus délicates ; mais tant la « crise » que la prospérité nous l'ont enseigné, elles doivent être appuyées par un renforcement du pouvoir ouvrier à l'intérieur des entreprises. Un dialogue efficace est à ce prix ; et c'est l'existence de ce dialogue qui justifiera, de cas en cas, la paix dite du travail.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : Politique du développement : Sandoz et Ciba-Geigy menacent ; pp. 4/5 : Des régions faibles, toujours plus faibles et des régions fortes, toujours plus fortes ; p. 6 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Un socialiste ; p. 7 : Quarante-cinq heures : un combat d'arrière-garde — Le soleil pour la RFA, l'atome pour la Suisse ; p. 8 : La semaine dans les kiosques alémaniques : Publicitas a le bras long.